Jean-Baptiste André Godin à monsieur Klein, 25 novembre 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Klein *est destinataire de cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)
Collation2 p. (291r, 292v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Klein, 25 novembre 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 16/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/34156

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/34156?context=pdf

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction25 novembre 1861
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireKlein
Lieu de destination16, rue du Faubourg-de-Pierre, Strasbourg (Bas-Rhin)

Description

RésuméGodin répond à Klein, candidat à l'emploi d'économe du Familistère en lui faisant observer que sa lettre du 23 novembre précédent ne comprend pas le montant des appointements auquel il prétend. Godin lui explique qu'il se refuse à fixer les appointements de ses employés et qu'il revient aux candidats d'exprimer leurs besoins. Il indique qu'il a payé jusqu'ici son économe 2 000 F par an, mais qu'un employé à 1 500 F aurait pu remplir l'office. Godin indique à Klein que sa femme pourrait trouver à s'employer au Familistère. Godin veut connaître les prétentions de Klein avant de faire usage des références qu'il lui a fournies.

Mots-clés

Emploi, Familistère

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomKlein
GenreHomme
Pays d'origineInconnu
ActivitéEmployé/Employée
BiographieCandidat à l'emploi d'économe du Familistère de Guise en novembre 1861, résidant à Strasbourg (Bas-Rhin). Klein effecture un essai au Familistère en janvier 1862 avant de partir précipitamment de Guise le 23 janvier 1862 en emportant une somme d'argent. Il réside ensuite à Postroff (Moselle).
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 29/07/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/34156?context=pdf

Guise le 25 9bre 1861

Monsieur Klein
faut St Pierre 16 au Pensionnat
au Strasbourg

Je le regrette que votre lettre du 29 8bre
réponse très complète du reste et la
mienne ne renferme pas le chiffre des
émoluments auxquels vous prétendez elle
ne peut rester une affaire de loyauté et
d'honneur pour le moment

Au début d'une entreprise qui exige de
ma part toute l'attention possible [illegible]
les moyens de direction économique
qu'il est dans son principe de comporter
mes annonces me mettent en présence
de divers candidats, [en raison des habitudes
et de l'éducation, ce qui est de l'aisance
pour l'un peut être de la pauvreté
pour l'autre, je dois donc en présence
de capacités égales pouvoir apprécier
celles qui peuvent être disposées à accepter
la position que j'offre sans faire de
transaction avec leurs prétentions

Jusqu'ici j'ai payé à mon économe ses
appointements sur le pied de 2000 francs l'an
et malgré cela j'aurai vu mieux faire par
de mes employés aux appointements de 1500
francs qu'il n'a fait

Je ne puis au début de cette affaire que
chercher à rester dans ces limites et le
candidat qui en m'offrant les garanties de capacité

sera le moins exigeant pourra naturellement obtenir la préférence.

Les fonctions sont assez multipliées pour que votre dame puisse trouver à occuper ici mais cette double fonction ne doit pas entrer comme condition de rigueur ni comme auxiliaire de votre fonction et pour le moment je suis pressé d'un cuisinier et ne puis attendre.

il me paraît convenable avant d'user des références que vous avez mis à ma disposition. d'être fixé sur le point de comparaison qui pourrait faire obstacle à une conclusion ultérieure je vous prie donc d'être plus explicite sur le chiffre des appointements que vous désirez la fonction ne rien malgré les explications qui vous ont été données par ma lettre qui me paraisse en dehors de ce que peut bien faire un homme actif

Veuillez agréer Monsieur mes parfaites civilités

Godin